

Continuons à mettre la personne au centre des préoccupations, plutôt que dans des institutions

Nous le savons tous, à une écrasante majorité, les français souhaitent vieillir à domicile. Paradoxalement, les débats de ces dernières semaines autour de la consultation « Grand âge et autonomie », désignent les EHPAD comme principale réponse à ce désir, en contradiction complète avec le choix des personnes.

Si l'EHPAD représente une réponse adaptée dans certaines situations de grande perte d'autonomie, notamment en lien avec les maladies neurodégénératives, il faudrait être naïf pour penser qu'en donnant la clé de l'aide à domicile aux institutions, ces dernières mettront tout en œuvre pour maintenir les personnes chez elles.

Depuis des décennies, sur l'ensemble du territoire national, y compris dans les zones les plus reculées, les entreprises associatives d'aide, d'accompagnement et de soins à domicile œuvrent au quotidien pour que les personnes puissent continuer à vivre dignement et le plus longtemps possible chez elles. Cette présence dans toutes les communes en font souvent les derniers services d'intérêt général.

En proposant un accompagnement global de la personne, en apportant à la fois une aide, des soins et un soutien social pour tous, les SAAD ⁽¹⁾, les SSIAD ⁽²⁾, les SPASAD ⁽³⁾, les CSI ⁽⁴⁾, sont des acteurs majeurs de la cohésion sociale en France. De plus, la singularité de ces services est d'être également vecteurs d'offres innovantes afin de s'adapter sans cesse aux besoins des personnes.

La légitimité de ces entreprises associatives tient aussi :

- de la satisfaction des personnes accompagnées ;
- au professionnalisme et à la qualification des intervenants à domicile ;
- à la connaissance des caractéristiques propre de l'intervention au domicile ;
- au lien étroit tissé avec les aidants familiaux ;
- à la proximité et au lien social.

De plus, l'étude de la fédération Adessadomicile, menée par le cabinet Citizing, sur les gains socio-économiques générés par les services d'aides et de soins à domicile montre que, au-delà de répondre à l'exigence morale de laisser les personnes vivre là où elles le désirent, notre accompagnement est source de création de richesse pour la société.

Plutôt que d'essayer d'institutionnaliser le domicile, il est urgent de donner aux entreprises associatives de notre secteur les moyens de continuer d'accompagner dignement les personnes ayant fait le choix de vieillir à domicile.

⁽¹⁾ Service Aides et Accompagnement à Domicile

⁽²⁾ Service Soins Infirmiers A Domicile

⁽³⁾ Service Polyvalent Aides et Soins A Domicile

⁽⁴⁾ Centre de Santé Infirmiers

Contact Presse :

Adessadomicile : David Zeisler – 01 40 84 68 79 – d.zeisler@adessadomicile.org

À propos d'Adessadomicile

Reconnue d'utilité publique depuis 1938, elle représente plus de 350 entreprises associatives et organismes gestionnaires publics et privés à but non lucratif. Ces structures emploient près de 30 000 salariés sur le territoire métropolitain et outre-mer, attachées aux mêmes valeurs, de solidarité, de qualité, de professionnalisme et de primauté de la personne, Adessadomicile ancre pleinement son action dans la voie de l'économie sociale et solidaire. En savoir plus sur adessadomicile.org